

Intensifier l'éducation du public



Dr Thierry VAN DER SCHUEREN

Secrétaire Général

et membre du comité de lecture.

thierry.vanderschueren@ssmg.be

«Faire mieux avec moins de moyens» est devenu un véritable leitmotiv dans notre système de santé. Poursuivant ce souci d'économie, la pression exercée sur les prestataires de santé s'accroît d'année en année. Certes, des résultats sont enregistrés mais ils ne suffisent jamais à rétablir un équilibre malmené par une population vieillissante et l'impressionnante explosion des pathologies chroniques et co-morbidités multiples.

La sensibilisation de l'ensemble des dispensateurs de soins est actuellement généralisée. Toutefois, celle de nos patients et du public en général n'est pas du tout atteinte. Les attentes restent démesurées. Les demandes injustifiées sont extrêmement nombreuses et les exigences deviennent

quelquefois disproportionnées. Tous ces dysfonctionnements et abus sont largement influencés, voire suggérés, par une société de consommation qui privilégie l'individualisme à la solidarité, la réponse immédiate à la réflexion et la demande d'aide extérieure à l'autogestion.

Il est temps d'informer nos concitoyens de leur part de responsabilité dans le maintien de l'équilibre de notre système de santé. Chacun doit être informé des actions à réaliser et des comportements à adopter afin de ne pas épuiser les ressources tant financières qu'humaines. Cette information doit être réalisée sans délai et à grande échelle car agir sur l'offre de soins si l'on n'agit pas aussi sur la demande restera inefficace. Cette tâche n'est pas du ressort des médecins. Ils ne sont ni formés ni outillés pour cela. Par contre, ils constituent une source d'information pour identifier les comportements inappropriés les plus fréquents à cibler dans des campagnes grand public.

Combien de temps devons-nous encore attendre avant de constater l'apparition de messages sanitaires clairs et répétés à la télévision et en radio? Quand les utilisateurs abusifs du système de santé seront-ils identifiés et invités à modifier leur comportement sur base de leur profil à l'instar de ce qui se fait pour les prestataires?

Les soins médicaux ne sont un droit qu'en cas d'indication médicale.



Cette prise de position ne vise pas à stigmatiser les malades chroniques ou les malchanceux. Seule une mobilisation à tous les niveaux permettra d'obtenir le résultat voulu, c'est-à-dire la juste utilisation des moyens.

Nous ne devrions plus être confrontés à des patients exigeant des examens complémentaires ou des avis multiples injustifiés. Nous ne devrions surtout plus être les seuls à expliquer que les soins médicaux ne sont un droit qu'en cas d'indication médicale. Les autorités sanitaires pourraient donc efficacement aider le monde médical dans ses efforts de bonne gestion grâce à des campagnes d'information. Il s'agirait à la fois d'un pas dans la bonne direction et à la fois d'un signal fort que tous les partenaires, soignants, mais aussi soignés, ont un effort à consentir.

Si l'information est bien réalisée et portée par les autorités publiques, des résultats probants seront indéniablement engrangés. De plus, notre tâche de soignant et nos messages éducatifs seront soutenus par ce type de campagnes.

Toutefois, ces messages devront avoir un caractère répétitif pour atteindre leur objectif. Les vendeurs de poudre(s) à lessiver et de sodas le savent très bien, rien n'est définitivement acquis dans ce domaine.

Bonne lecture !